

# AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

**SCEA LECLERC-RYO– La Chapelle des Landes – 56350 ALLAIRE**

Une consultation du public sera ouverte **du 4 mars 2019 au 1<sup>er</sup> avril 2019 inclus** à la mairie d'Allaire concernant le projet présenté par le gérant de la SCEA LECLERC-RYO, dont le siège social est situé au lieu-dit « la Chapelle des Landes» 56350 ALLAIRE, en vue d'exploiter un atelier bovin devant comporter, après augmentation de l'effectif, 255 vaches laitières à l'adresse suivante : «la Chapelle des Landes» 56350 ALLAIRE, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et en mairie d'ALLAIRE aux jours et horaires suivants :

- *lundi, mercredi, jeudi, vendredi de : 9h à 12h et de 14h à 17h*
- *mardi et samedi de : 9h à 12h*

**Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2019 inclus :**

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie d'ALLAIRE
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)